



COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20260420-26_01622-DE
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 20 avril 2026 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 18

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 15 avril 2026

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Maxime KERN, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Géraldine FURST, Mme Petra BLESCHKE, Mme Carole HAMMER, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Stéphane LEMMEL, Mme Joan MAAGER, Mme Marion NOLETTA, M. Matthieu SCHMITT, M. Justin VOLTZENLOGEL

Absents excusés avec pouvoir : M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Magalie CAMUS, pouvoir à Mme Michèle NAVE
M. Philippe SCHILLING, pouvoir à Mme Joan MAAGER
M. Thomas JUND, pouvoir à M. Matthieu SCHMITT

Absent excusé sans pouvoir : M. Julien LEHMANN

Objet : Attribution de subventions

La commune a été sollicitée par deux associations équestres, « Les Cavaliers des Bussières » et « Les Cavaliers de l'Ecurie Basse-Zorn » pour l'attribution d'un soutien financier à des jeunes cavalières domiciliées à Gries, pour leur participation aux Championnats de France d'équitation en juillet 2026 à Lamotte-Beuvron. Cette participation engendra des frais importants (transport, hébergements, inscription, alimentation et soin du cheval, ...) que les jeunes devront assumer avec leur famille.

Dans un souci de valorisation des jeunes talents locaux et de soutien aux initiatives sportives, M. le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € aux parents de Manon WEBER (14 ans, saut d'obstacle, elle a participé il y a 2 ans en terminant 5^{ème}), de Lauryne CONRAD (13 ans, saut d'obstacles) et de Léna DARTOIS STOJADINOVIC (17 ans, dressage et saut d'obstacles).

Entendues les explications de M. le Maire et de M. Maxime KERN, Adjoint au Maire,
Vu l'avis de la commission des Finances du 13 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, par 19 voix pour et 3 abstentions (*Marion NOLETTA, Petra BLESCHKE, Matthieu SCHMITT*) **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 100 € à

- **M. Etienne WEBER ou Mme Emilie CARDOT**, pour la participation de leur fille Manon WEBER aux Championnats de France 2026 d'équitation,
- **M. ou Mme Hervé CONRAD**, pour la participation de leur fille Lauryne CONRAD aux Championnats de France 2026 d'équitation,
- **M. Nicolas DARTOIS ou Mme Sanda STOJADINOVIC**, pour la participation de leur fille Léna DARTOIS STOJADINOVIC aux Championnats de France 2026 d'équitation.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 23 avril 2026
Publiée ou notifiée le 23 avril 2026
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Carole HAMMER

